



Wallonie

Commune de TROOZ

Annexe n°25

N.Réf. : 1.778.511/PU CODT/2017/0985/09/17 CO/304769/BF/SM/MM

Affichage du 11/09/2017 au 02/10/2017

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, qu'il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**

Le demandeur est **Monsieur Olivier DEBOR**, demeurant à 4870 TROOZ, rue Fond de Forêt, 95.

Les terrains concernés sont situés à **4870 TROOZ, rue Fond de Forêt, 95** et cadastrés 1^{ère} division, section B, parcelles 685C & 685K .

Le projet consiste en la **régularisation d'un garage, d'une terrasse couverte et d'une cabane de jardin** et présente les caractéristiques suivantes :

- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, rue de Verviers, 3 à TROOZ

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service urbanisme au numéro suivant : 04/259.86.66, dont le bureau se trouve rue de Verviers, 3 à TROOZ

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **18/09/2017 au 02/10/2017** au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 22 à 4870 TROOZ

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@trooz.be ou info@trooz.be

A TROOZ, le 7 septembre 2017

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,


Bernard FOURNY




Fabien BELTRAN